

Madame, Monsieur,

Sport Bretagne est un acteur majeur du développement du sport et de ses valeurs. Son statut de groupement d'intérêt public (GIP) constitué de 20 membres (dont le conseil régional de Bretagne, l'Etat, des collectivités territoriales, les universités, les CHU, le CROS) lui confère un rayonnement régional et une légitimité sur l'ensemble du territoire breton.

Sport Bretagne est reconnu « organisme de formation professionnelle et centre de formation d'apprentis (CFA) ». Il forme chaque année plus de 650 personnes, aux statuts divers (apprenti, stagiaire de la formation professionnelle, salarié) et sur de nombreuses spécialités : maître-nageur sauveteur, éducateur sportif polyvalent ou spécialisé, moniteur de plongée, coach de remise en forme, opérateur de parcours acrobatique en hauteur, etc. Au total se sont 20 formations qui seront à nouveau proposées sur plusieurs sites en Bretagne durant cette année 2023.

La formation professionnelle est plus que jamais un enjeu majeur du bien vivre ensemble, d'insertion sociale et professionnelle. Sport Bretagne relève constamment de nouveaux défis tels que la construction de formations hybrides, la digitalisation de contenus pédagogiques, la prise en compte des publics fragilisés, l'individualisation encore plus poussée des parcours. Sport Bretagne répond également aux enjeux du territoire en mettant en place des formations favorisant la mobilité verte (CQP Mobilité à Vélo, dispositif Savoir Rouler à vélo).

Notre organisation est habilitée à percevoir la part libératoire de la taxe d'apprentissage (13%, anciennement hors quota). Vous pouvez nous aider à atteindre nos objectifs en désignant Sport Bretagne comme bénéficiaire du versement de votre taxe. Transmettez à cet effet à votre comptabilité notre bordereau de versement.

Comptant sur votre soutien, je vous prie de recevoir, madame, monsieur, mes salutations sportives.

Cécile Martin Boutelier  
Directrice

## Taxe d'apprentissage

Bordereau de versement de dépenses libératoires au titre de la taxe d'apprentissage, à nous renvoyer par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous, ou par mail à :  
contact@sportbretagne.bzh

### VOTRE ENTREPRISE :

Raison sociale : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : ..... N° de SIRET : .....

Personne à contacter : .....  
Fonction : .....  
Téléphone : ..... Mail : .....

Somme versée : ..... €

Virement bancaire à effectuer sur le RIB ci-dessous.  
Merci de préciser *Taxe d'apprentissage* dans le libellé de votre virement.

### INFORMATIONS POUR LE VIREMENT (RIB) :

**IBAN** : FR76 1007 1350 0000 0010 0527 233  
**BIC** : TRPUFRP1  
**Titulaire du Compte** : GIP Campus Excellence Sportive de Bretagne